

 @orange.fr

13/05/24 14:29

Enquête publique desserte de Luçon - A l'attention du Commissaire Enquêteur

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour Monsieur,

N'ayant pas reçu d'accusé de réception, je vous retourne ce mail avec mon courrier joint en date du 8 mai dernier.

Je suis contre ce projet de déviation sur la RD137 en raison des impacts directs sur mon trajet domicile-travail et les risques majeurs sur mon emploi.

Merci de prendre connaissance de mon courrier pour de plus amples explications.

Cordialement,

Nathalie SICARD - résidente Luçonnaise

Pièce jointe (1)

- Courrier 8 Mai 2024_Enquête publique déviation RD137_Nathalie SICARD.docx (22 KB)

Nathalie SICARD

85400 LUCON

Mercredi 8 mai 2024

À l'attention du Commissaire Enquêteur Projet de déviation RD137

Objet : Impacts du projet de déviation RD137

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous écris pour exprimer mes inquiétudes concernant le projet de déviation RD137 actuellement soumis à enquête publique. En tant que résidente de Luçon travaillant à Saint Jean de Beigné, je suis particulièrement concernée par les éventuelles modifications de la RD137 et je crains les impacts sur mon trajet quotidien et surtout sur mon emploi.

Actuellement, je mets environ 15 minutes pour me rendre de mon domicile à mon lieu de travail en prenant la RD14. Cependant, après avoir examiné les plans du projet, je suis perplexe quant à l'accès à la future 2x2 voies. Il semble manquer des embranchements à la sortie du bourg de Saint Gemme et à l'entrée de Saint Jean de Beigné. Sans ces accès, je crains un rallongement significatif de mon temps de trajet quotidien et des coûts supplémentaires.

De plus, je suis très préoccupée pour mon emploi chez Sicard, directement affecté par cette déviation. Notre entreprise dépend en grande partie des flux touristiques de la RD137. Si notre magasin phare est touché, je crains pour la pérennité de notre entreprise et de nos emplois.

Je m'interroge donc sur les bénéfices réels de ce projet. Pourquoi investir des sommes considérables et causer des dommages irréversibles à l'environnement si les conséquences directes sont de mettre en péril nos emplois, sans améliorer la situation pour les usagers réguliers de la RD137?

J'espère que vous pourrez répondre à mes interrogations et prendre en compte mes préoccupations.

Je vous remercie pour votre attention et reste à votre écoute.

Cordialement,

Nathalie SICARD